

(Conformément au règlement de l'Ontario 160/00 pris en application de la *Loi de 1996 sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments*)

- Si vous désirez recevoir une lettre confirmant qu'une personne n'est pas obligée familialement auprès du shérif, veuillez compléter ce formulaire et le retourner au Bureau des obligations familiales.

**Bureau des obligations familiales, B.P. 696, Downsview ON M3M 3A9**

**Télécopieur : 416 240-2468**

*Veuillez ne pas envoyer de paiements de pension alimentaire ordinaires à cette adresse.*

Nom du demandeur			
Adresse	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone (    )	N° de télécopieur (    )		
Signature		Date	

**Renseignements sur la tierce partie et le bref**

Nom de la tierce partie	Date de naissance de la tierce partie
Numéro d'assurance sociale de la tierce partie	Adresse de la tierce partie

**Si une photocopie du bref n'est pas jointe, veuillez remplir la partie suivante**

N° du bref	Délivré par la cour de
Date de délivrance du bref	Name du bénéficiaire
Nom du débiteur	N° de dossier du BOF

**Indiquez ci-dessous la méthode de livraison préférée.**

- A retourner :  par la poste ordinaire  
 par télécopieur au (    ) \_\_\_\_\_